



QUESTIONNAIRE SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Ce questionnaire vous aidera à diagnostiquer les forces et les faiblesses de votre organisme en matière de prévention des abus pédosexuels. Avant de procéder à l'examen et au déploiement du programme Priorité Jeunesse, il est important de savoir ce que votre organisme fait déjà pour veiller à la protection des enfants.

Nom de l'organisme : _____

Nombre d'employés : _____ bénévoles : _____

Nombre d'employés et de bénévoles qui travaillent directement avec des enfants : _____

- ① Votre organisme dispose-t-il de procédures d'évaluation et de gestion des risques? Si oui, quelles sont-elles? Sont-elles révisées périodiquement et chaque fois qu'un nouveau programme, qu'un nouveau service ou qu'une nouvelle activité s'ajoute?

- ② Avez-vous un code de conduite pour régir les interactions du personnel et des bénévoles avec les enfants en ce qui a trait à la conduite verbale, aux contacts physiques, aux limites à respecter et aux communications inappropriées? Ce code de conduite est-il visible dans tous les secteurs de votre organisme et communiqué au personnel, aux bénévoles et aux parents?

- ③ Avez-vous des mécanismes d'évaluation des antécédents avant l'embauche pour vous assurer que votre personnel et vos bénévoles sont aptes à travailler avec des enfants?

- ④ Votre organisme apporte-t-il un encadrement soutenu et informel à tout son personnel et à tous ses bénévoles, en particulier les personnes qui travaillent auprès des enfants?

- ⑤ Avez-vous des politiques et des procédures pour expliquer au personnel et aux bénévoles ce qu'ils doivent faire si une ou un enfant révèle avoir subi des abus sexuels en dehors de votre organisme?



QUESTIONNAIRE SUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE *(suite)*

6 Votre organisme dispose-t-il de politiques et de procédures pour intervenir en cas d'allégations, d'accusations ou de condamnations relatives à des comportements illégaux? Sont-elles en phase avec les dernières modifications législatives? Ces politiques traitent-elles des cas où les allégations ne débouchent pas sur des accusations et où les accusations sont rejetées ou suspendues?

7 Avez-vous protocoles en place pour intervenir en cas de comportements inappropriés entre le personnel ou les bénévoles et les enfants, de comportements sexualisés (langage, regards lubriques, flirtage, etc.) ou de touchers déplaisants?

8 Avez-vous des programmes de formation et de sensibilisation en matière d'abus pédosexuels pour :

- a. le personnel? _____
- b. la direction? _____
- c. les bénévoles? _____
- d. les enfants? _____
- e. les parents? _____

9 Quels sont les principaux enjeux auxquels votre organisme pourrait être confronté (ou est confronté) relativement à des allégations d'abus pédosexuel par des membres du personnel ou des bénévoles?

a. _____

b. _____

c. _____

10 Énumérez quelques suggestions ou recommandations de mesures qui permettraient à votre organisme de mieux prévenir les abus pédosexuels :

Une fois que le programme **Priorité Jeunesse** aura été mis en place, répondez à nouveau au questionnaire et comparez les différences.

